

CE QU'ILS EN PENSENT

LA ZOSTÈRE ET LA CONCHYLICULTURE

Pascal CHELLET

Président du Syndicat des Parqueurs du Croisic,
Vice-Président du CRC Bretagne Sud

“ C'est avec grand intérêt que le CRC Bretagne Sud participera au suivi scientifique visant à mesurer les impacts de la conchyliculture sur les herbiers.

Les herbiers ont tendance à gagner en surface et tout le monde s'en réjouira. Le problème posé est celui du devenir de la conchyliculture sur les concessions avec présence d'herbiers.

Nous avons constaté depuis longtemps que la récolte des coquillages « coupait » l'herbier bien sûr, mais passait certainement au-dessus des rhizomes puisque nous constatons la repousse après 12 mois. Il n'y a donc pas ou peu de différence entre la zone récoltée et celle non récoltée.

Le bureau d'études, missionné par le CRC Bretagne Sud aura le recul nécessaire pour suivre ces herbiers et confirmer, j'en suis sûr, leur vivacité.

Il est aussi important de porter à la connaissance de tous, les impacts positifs de la conchyliculture sur la qualité de l'eau et l'accueil des oiseaux.

La consommation de coquillages exige une grande qualité de l'eau (plus contraignante que pour la baignade par exemple) et par conséquent participe à la reconquête du milieu en jouant son rôle d'alarme et de sentinelle. À noter également que si le marais est un reposoir à oiseaux (hôtellerie !!), les coquillages eux servent souvent à leur alimentation (restaurant !!)

Il ne s'agit pas de voir en chaque oiseau un prédateur car il consomme souvent des coquillages fatigués et joue alors un rôle de « nettoyeur ».

La nature est bien faite... Protégeons-la! ♡

PROCHAIN NUMÉRO

Second semestre 2013

25 000 oiseaux passent l'hiver dans les Traicts du Croisic, ici des Bécasseaux variables et des Tournepièrres à collier.

Acteurs Natura 2000



Cette démarche est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds Européen de Développement Régional



Pour en savoir plus, contactez
la Direction de l'Environnement de Cap Atlantique au 02 51 75 06 80
philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr
www.cap-atlantique.fr www.natura2000.fr

Document réalisé par Cap Atlantique, en collaboration avec les Services de l'État. Tirage 1 500 ex.

© 2013 - Création MACHINACOM - 02 51 75 07 05 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé. Crédit photo: ©Cap Atlantique, P. Della Valle, P. Chelet, V. Sarrazin

Natura 2000 et vous



Le Traict de Rostu à Mesquer

Document d'informations des sites Natura 2000 animés par Cap Atlantique

APRÈS LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES POUR LES AGRICULTEURS, BIENTÔT DES MESURES AQUA-ENVIRONNEMENTALES POUR LES CONCHYLICULTEURS

Faute de disponibilités de crédits européens du FEP (Fonds Européen pour la Pêche), aucune mesure contractuelle n'avait pu jusqu'à présent être proposée aux conchyliculteurs dans le cadre de Natura 2000, contrairement aux agriculteurs qui depuis 2007 bénéficient des MAE.

RAPPEL:

La conchyliculture est particulièrement présente au sein des sites Natura 2000 de la Presqu'île de Guérande. Plus de 65 entreprises conchylicoles exploitent :

- 200 hectares dans les Traicts du Croisic,
- 80 hectares dans les Traicts de Mesquer-Pen Bé,
- 30 hectares dans la Baie de Pont-Mahé.

Les conchyliculteurs utilisent aussi près de 50 hectares de bassins (claires aquacoles) pour affiner ces coquillages.

Quatre types de coquillages sont élevés sur ces sites : la coque, la palourde, l'huître et la moule.



Les Traicts du Croisic

Après les sollicitations des professionnels et dans la perspective de la nouvelle programmation des crédits européens 2014-2020, Emmanuel BORDEAU, Sous-Préfet de Saint-Nazaire, a demandé à ses services d'élaborer une mesure adaptée aux conchyliculteurs dès 2014.

Des échanges ont été organisés entre les représentants des professionnels (Syndicats, Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne Sud), les services de l'Etat (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Délégation à la Mer et au Littoral) et Cap Atlantique, structure animatrice des sites Natura 2000, pour définir les actions éligibles au futur dispositif.



Parmi les pistes à l'étude, citons :

- La récolte par tiers des parcs à plat (coques, palourdes) pour favoriser certains herbiers aquatiques,
- La récolte en dehors de la période de croissance des zostères,
- L'utilisation systématique de cheminements prédéfinis au sein des Traicts pour éviter d'impacter certains milieux fragiles,
- La lutte contre le Baccharis sur les talus de claires aquacoles,
- La vidange des claires à des périodes cohérentes avec la végétation,
- L'organisation d'opérations collectives de nettoyage des déchets conchylicoles (poches, filets...).



La Zostère naine est protégée par Arrêté Préfectoral du 25/10/1993.

Les zostères sont des plantes marines (et non des algues) en forme de minces rubans verts qui poussent dans l'eau salée. Elles se développent sous forme d'herbiers sur des sables plus ou moins envasés. Ils constituent un milieu naturel protégé dans le cadre du réseau Natura 2000.

LA VIE DES CONTRATS NATURA 2000

LA RESTAURATION DE LA BIODIVERSITÉ DES MARAIS SALANTS DU NORD-EST DE SAILLÉ À GUÉRANDE

La Ville de Guérande a achevé fin février 2013 les travaux de restauration des marais salants du Nord-Est de Saillé.

Le projet, portant sur 32 hectares de marais abandonnés par la saliculture, visait à :

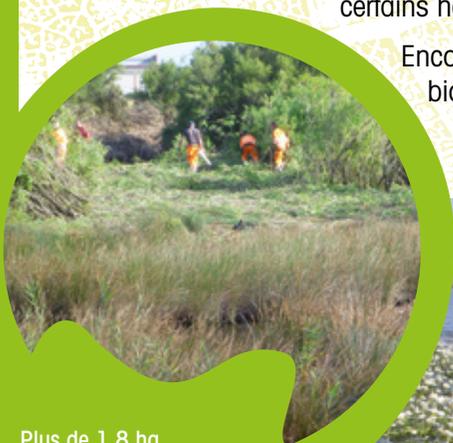
- rouvrir les milieux par bucheronnage et débroussaillage,
- remplacer les ouvrages hydrauliques défectueux,
- lutter contre le Baccharis,
- entretenir des îlots et restaurer des ponts de salines,
- mettre en œuvre une gestion des niveaux d'eau adaptée à différents enjeux tels que la nidification des oiseaux ou la conservation de certains herbiers aquatiques.

La définition des opérations a été réalisée avec Cap Atlantique, l'Association Syndicale Autorisée des marais salants du bassin de Guérande (ASA), la Société de chasse de Guérande, l'EID Atlantique, les paludiers riverains, et l'appui d'un biologiste spécialiste des petits limicoles, tels les Avocettes et les Echasses.

Les 18 propriétaires du périmètre de restauration ont été étroitement associés à la démarche par la Ville de Guérande, ce qui les a conduits à confier la gestion de leurs terrains à la commune pour faciliter la concrétisation de l'opération.

Ce ne sont pas moins de 34 bassins différents qui seront gérés dans le cadre de ce contrat Natura 2000, dont près de la moitié en eau douce ou saumâtre, pour la conservation de certains herbiers ou l'alimentation des canards migrateurs.

Encore un bel exemple confirmant que préservation de la biodiversité et chasse sont compatibles!



Plus de 1,8 ha de Baccharis seront coupés chaque année

Herbiers de Renoncules.

ETUDES SCIENTIFIQUES

LA ZOSTÈRE NAINÉ ÉTUDIÉE DE PRÊT PAR LE COMITÉ RÉGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE BRETAGNE SUD, UNE PREMIÈRE EN FRANCE

Le Comité Régional de la Conchyliculture (CRC) Bretagne Sud a lancé en mai 2013 une étude d'une durée de 3 ans visant à mesurer les impacts potentiels de la conchyliculture sur les herbiers de zostères naines dans les Traicts du Croisic et de Pen Bé.

Les herbiers de zostères sont des milieux particulièrement fragiles, notre territoire accueille notamment la Zostère naine, une espèce protégée, dans les zones exploitées par la conchyliculture.

L'étude s'appuiera sur des protocoles de suivis scientifiques mis au point et validés par l'IFREMER dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de surveillance de la « Directive Cadre sur l'Eau ».

Les facteurs pouvant agir sur l'état de santé des herbiers de zostères étant multiples (gels, tempêtes, consommation par les oiseaux herbivores...), l'objectif de l'étude est de mettre en perspective l'évolution des herbiers de zostères dans les concessions conchylicoles au regard de l'évolution globale de l'herbier dans les Traicts.

COÛT DE L'OPÉRATION :

59 000 € financés par :

- L'État - 55 %,
- Le Fonds Européen pour la Pêche (FEP) - 20 %,
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire - 12,5 %,
- Le Département de Loire-Atlantique - 12,5 %.

La TVA de 19,6 % est autofinancée par le CRC.



Mise en place de borne de suivi d'un herbier de zostères.



Le semis de palourdes nécessite parfois un travail du sol.